

2 Politique

Paul Biyoghe Mba après sa sortie du gouvernement Il met le cap sur les prochaines Législatives

SNN

Libreville/Gabon

L'EX-MINISTRE d'État chargé de la Protection sociale, Paul Biyoghe Mba, a reçu, vendredi dernier, à sa résidence de Bikele, les membres de son ex-cabinet ministériel pour les remercier de l'avoir accompagné pendant les nombreuses années qu'il a passées au gouvernement.

Occasion aussi pour lui de décliner ses perspectives d'avenir. Il ressort d'ailleurs de cette rencontre que désormais l'ancien Premier ministre entend se consacrer entièrement à la politique. Et le cap a été fixé sur les prochaines élections législatives. «*Dans l'immédiat je vais travailler à préparer les élections législatives et obtenir l'investiture de mon parti*



Photo : SNN

L'ancien ministre d'État Paul Biyoghe Mba dit désormais viser les Législatives...

le PDG, a dit Biyoghe Mba. *J'ai bon espoir que mon parti va m'investir et me présenter aux élections législatives». Et d'ajouter : «Je quitte le gouvernement, je ne quitte pas la politique ; je quitte le ministère de la Protection sociale, mais je ne quitte pas le Gabon. Sauf cas de force majeure, dans ma tête je crois que j'en*

ai encore pour douze ans à faire de la politique, à être au service du Gabon».

L'ancien Premier ministre et ancien président du Conseil économique et social (CES), a également saisi cette opportunité pour rassurer les uns et les autres sur son état d'esprit au moment où il quitte le gouvernement. «*Je*



Photo : SNN

... pour continuer à servir le Gabon à ses anciens collaborateurs qu'il avait réunis (ici) pour leur faire ses adieux.

ne suis nullement atteint ni politiquement ni professionnellement ni moralement, a-t-il déclaré. Je pars du gouvernement sans état d'âme mais totalement préparé à cette nouvelle situation. Préparé pour des raisons simples, je suis ministre depuis presque trente ans. Je suis entré et nommé pour la

première fois ministre j'avais trente-six ans, aujourd'hui j'en ai 65. Donc, c'est une durée assez longue. Le pays évoluant, les ressources humaines nouvelles apparaissant, aussi bien dans l'administration que dans le politique, il est normal que des renouvellements se fassent. Je pars du gouverne-

ment le cœur léger sans rancune, sans rancœur, sans regret».

Parlant du travail abattu, Paul Biyoghe Mba après avoir adressé sa gratitude aux membres de son cabinet, a reconnu avoir bénéficié de l'appui d'un personnel qui lui a été très proche. C'est pourquoi, il a exhorté les uns et les autres à regagner leurs administrations d'origine respectives, nourris de l'expérience acquise en travaillant à ses côtés.

Les membres du cabinet par la voix de Julien Hekeella ont, à leur tour, présenté leurs sincères remerciements à leur "ancien patron". «*Vous êtes toute une école et nous avons été particulièrement fiers d'apprendre à vos côtés. Nous restons persuadés que cette expérience va nous servir partout où nous irons* », ont-ils reconnu.

Nécrologie

L'ancien ministre d'État Étienne Moussirou a tiré sa révérence

J.K.M

Libreville/Gabon

Il s'est éteint, à 77 ans, ce vendredi 11 mai dernier, à la polyclinique Chambrier.

ÉTIENNE MOUSSIROU est décédé le vendredi 11 mai dernier, à la polyclinique Chambrier, des suites d'une longue maladie. C'est un haut commis de l'État qui vient de disparaître. Né le 25 mars 1941 à Bilanga (Mayumba), dans la pro-

vince de la Nyanga. Après son Baccalauréat obtenu à Brive (France), il décroche, quelques années plus tard, un diplôme d'ingénieur-économiste option commerce extérieur.

Le 17 avril 1975, il est appelé pour la première fois au gouvernement par Omar Bongo Ondimba en qualité de ministre du Commerce et de l'Industrie. Après avoir, tour à tour, occupé les fonctions suivantes : directeur commercial de la Compagnie française du Gabon (CGF) à

Port-Gentil en 1961, deuxième conseiller à l'ambassade du Gabon près la Communauté économique européenne (CEE) en 1967, secrétaire général de la présidence de la République, chargé des Relations commerciales en 1971, directeur de Cabinet du chef de l'État de 1973 à sa nomination au gouvernement en novembre 1975.

Reconduit sans discontinuité au gouvernement, de novembre 1975 en février 1978, il est promu, le 27

mars 1984, ministre d'État, ministre de l'Industrie et des Sociétés d'État. Le 30 août 1988, la Consommation est rattachée à son département ministériel. Quelques mois plus tard, le 18 octobre 1988, il devient ministre d'État, ministre des Transports et de l'Aviation civile.

Après avoir été éjecté du gouvernement durant la période de la restauration du multipartisme dans notre pays, au début des années 90, il est élu, le 27 mars 1992, premier prési-

dent du Conseil national de la communication (CNC). Il est remplacé par Pierre-Marie Dong avant la fin de son mandat. S'ensuit une véritable disgrâce avec le pouvoir d'Omar Bongo Ondimba. Ce qui l'obligera à s'éloigner de la politique. Étienne Moussirou était détenteur de plusieurs distinctions honorifiques.

Étienne Moussirou, un haut commis de l'État s'en est allé.



Photo : DR

La Semaine

Equation à priori complexe

CELA va sans dire que l'actualité de ces sept derniers jours a été essentiellement dominée par ce que nous pouvons appeler l'installation du nouveau gouvernement. Prestation de serment devant le président de la République ; Conseil des ministres le lendemain ; cérémonies de passation des charges entre ministres sortants et entrants, etc. ; l'équipe "Issoze Ngondet III" a encore polarisé l'attention au cours de la semaine écoulée. C'est fort de cela que le principal sujet de la présente chronique sera le premier Conseil des ministres du gouvernement actuel. Toutefois, il faut relever que d'autres événements ont été également enregistrés pendant cette période. On citera entre autres la conférence de presse du nouveau ministre d'État en charge de l'Enseignement supérieur, Jean de Dieu Moukagni Iwangou ; la sortie de la 36e promotion des médecins, et la première des pharmaciens de l'Université des sciences de la santé (USS), etc.

Ces deux événements auraient pu également mériter d'être développés en profondeur ici. Que retenir des explications du nouveau "patron" de l'Enseignement supérieur,

président d'un parti qui se réclame toujours de l'opposition et qui aura été parmi les plus acerbes dans la lutte contre le pouvoir incarné par Ali Bongo Ondimba ? Essentiellement que la dissolution de l'Assemblée nationale a créé un vide institutionnel inédit. Lequel, selon lui, a entraîné la disparition des clivages "Majorité-Opposition", et ouvert la voie de l'exercice du pouvoir exécutif à toutes les forces vives de la Nation.

Moukagni Iwangou a-t-il convaincu ? Pas si sûr, au regard des réactions sur la toile. Certains, lui rappelant, à juste titre, qu'au Sénat, institution parlementaire ayant reçu presque la totalité des pouvoirs de l'Assemblée nationale, il existe bel et bien une Majorité et une Opposition. D'autres relèvent qu'au sein du gouvernement actuel on trouve plus des compatriotes issus du Parti démocratique gabonais (PDG) que ceux d'autres formations politiques.

Pour notre part, Jean de Dieu Moukagni Iwangou, qui a pourtant souligné que dans la vie, "il y a le temps de débattre et le temps de décider", aurait été mieux inspiré en soutenant que : "La politique est faite d'alliances qui se font et se défont".

Cela aurait pu mieux édifier ceux qui croient, sans discernement aucun, à la sincérité des acteurs politiques seulement à travers l'éloquence du discours.

Par rapport à la sortie de nouveaux médecins et pharmaciens, revenons un tant soit peu sur les conseils donnés aux nouveaux médecins par le recteur de l'Université Marien Nguabi du Congo, Pr Jean Rosaire Ibara, qui a assuré la présidence du directoire général des jurys des 36e soutenances de thèses de médecine et des premières soutenances de thèses de pharmacie. Aux lauréats, ce dernier a, en substance, conseillé "d'éviter le piège de l'argent, de privilégier l'humilité, l'abnégation...". Quand on considère que ce sont les mêmes conseils prodigués à leurs prédécesseurs, on peut se demander combien, aujourd'hui dans nos structures hospitalières, se souviennent encore de ces valeurs ? Malheureusement très peu.

Du Conseil des ministres maintenant.

Le Premier ministre Emmanuel Issoze Ngondet et les quarante membres de son "gouvernement III" ont été édifiés sur leurs mis-

sions au cours de la première réunion du Conseil des ministres depuis le 04 mai dernier date de la formation dudit gouvernement. On ne reviendra pas sur le constat fait lors de la cérémonie de prestation de serment des membres du gouvernement, conformément aux nouvelles dispositions de la Constitution. Contentons-nous ici de relever simplement qu'en l'espace de quelques jours beaucoup de choses ont changé au niveau du gouvernement. D'abord l'ordre protocolaire, ensuite l'intitulé de certains portefeuilles, sans oublier l'identité de quelques membres...

Qu'à cela ne tienne, le gouvernement sait désormais ce que le président de la République, seule institution devant laquelle répondent ses membres, attend de lui. On soulignera par rapport à cela que le chef de l'État fixe comme lignes directrices : "le sens des priorités, le sens du concret et le sens de l'efficacité". Cela tout en intégrant la "solidarité" entre ses membres, la "probité" et la "célérité" dans la manière de mener les actions.

Toutes ces orientations devront être prises en compte dans l'exécution des chantiers confiés à l'équipe gouvernementale et pour

lesquels le peuple attend les résultats. Parmi les chantiers à exécuter "avec diligence", le numéro un gabonais a cité l'organisation des élections législatives qui, a-t-il martelé, sous aucun prétexte, ne doivent connaître un nouveau report. A cela il faudra ajouter l'exécution des projets du Programme d'urgence décliné dans son allocution du 31 décembre 2017 dont le Fonds d'initiative départementale (FID) ; tout comme la poursuite de la mise en place du Plan de relance économique (PER).

Au regard de la densité des actions à mener, nombreux s'accordent pour dire que le gouvernement aura besoin de beaucoup de disponibilités financières. L'inquiétude est que depuis plusieurs mois, voire plusieurs années, le Gabon, aux dires de certains spécialistes, fait face à des tensions de trésorerie. C'est ce qui, selon eux, justifie des retards dans le paiement de plusieurs charges courantes. De ce point de vue, les uns et les autres estiment que "Issoze Ngondet III" va devoir chercher à résoudre une équation plutôt complexe. D'ores et déjà il est dos au mur.